

**PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DÉPARTEMENTALE
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE VOLLEY BALL DE GIRONDE
28 JUIN 2024**

QUORUM :

Ouverture des portes à 18h00.

L'accueil de l'Assemblée Générale Départementale (AGD) est à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative.

Quorum atteint à 19h00 avec 21 clubs présents ou représentés sur 32 ; soit 155 voix / 202.

Clubs en présentiel (Présidents/Présidentes ou licenciés du club avec mandat) : St Médard en Jalles, Ambarès, AGJA, Beach et Volley Audengeois, CM Floirac, Sa Mérignac, Salles/Mios, Talence, VSBA, VLG, St Jean d'Illac, Blanquefort, Eysines, Gradignan, Le Haillan.

Clubs représentés par autres GSA avec mandat : Bordeaux Mayotte, AVB Nord Bassin, Martignas, Arca Beach Volley (nouveau club affilié), Bruges, AS Spatiale.

Clubs absents et non représentés : Ligue Nouvelle Aquitaine, Lacanau, ASPOM, Libourne, AVIA, Blaye, Bordeaux Beach Chillers, JSA, La Cocarde, L'En Volley Réolaise, PL Gradignan.

Laurent Delavault, Président du CDVB anime la séance et Olivia Botte, salariée administrative du CDVB33 et en charge de comptabiliser les votes. Olivia demande l'autorisation d'enregistrer la séance, invoquant sa difficulté de transcrire, dû à son handicap. Acceptée par l'assemblée.

Les votes ont été proposés à bulletin secret. Proposition rejetée à l'unanimité. Les votes sont donc faits à main levée.

Discours de Laurent Delavault, Président du CDVB33

ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS ET SOUMIS AU VOTE :

- **Le rapport moral** (lu en ouverture de l'assemblée générale par le Président du CDVB33).

Résultat du vote : abstention : 0, contre : 0, pour 202. Rapport moral adopté

- **Le PV de l'AG 2023 : diffusé avec le rapport d'activité 2024**

Résultat du vote : abstention : 0, contre 0, pour 202. PV 2023 adopté

- **Le compte de résultat et prévisionnel : diffusé avec le rapport d'activité 2024**

Résultat du vote : abstention : 0, contre 0, pour 202. Compte de résultat et prévisionnel adoptés

- **Présentation des nouveaux tarifs : diffusés avec le rapport d'activité 2024.**

Les nouveaux tarifs proposés avec une augmentation d'un euro par licences et de 5% sur tous les autres tarifs.

Résultat du vote : abstention : 0, contre : 2, pour : 141. Tarifs adoptés

1. Remarques des clubs :

o Idem à 2023/2024 :

- Incapacité à accueillir toutes les demandes d'adhésion ou de devoir recourir à des sélections en interne. Ceci engendre incompréhension des demandeurs ou adhérents et provoque de plus en plus d'agressions verbales.
- Avoir suffisamment de créneaux, pour proposer des entraînements de niveau et de qualité.
- Complication d'organisation des matchs pour la 2e phase, en championnat départemental masculin. Demande de toutes les dates des matchs en début de saison sportive.
- St Médard évoque le problème de clarté de la communication sur la formation et la difficulté des clubs de suivre l'évolution de leurs licenciés inscrits.
- Baisse des budgets financés par les collectivités + augmentations des parts fédérales = augmentation significative des cotisations.

2. Remarques du CDVB33 :

o Généralité :

Évocation de la situation **des clubs « pro »** ou en devenir du département, notamment Saint Jean d'Illac et BMV.

Licences : Mise en avant du nouveau record de licenciés en Gironde.

- Représentation des licenciés
 - o Forte représentation en loisirs et M 18
 - o Déficit inquiétant des jeunes licenciés / licenciées M 9 à M 13.
 - o Éloignement de la parité des licenciés homme / femme.
 - o Présentation de la modification du formulaire de demande de licence.

Administratif : Point sur les recrutements : 1 apprentie en communication financée sur la première année, à charge totale sur la 2e année et un service civique. Candidature pour le prochain service civique lancée. Début du contrat en septembre 2024.

Insistance sur la fragilité du comité au niveau des membres pas assez nombreux (bureau directeur et responsables de commission) Nouvel appel à bénévoles.

Trésorerie : Seuls 4 clubs (non présents) n'étaient pas à jour de leurs factures avant l'AG.

Exercice 2023 en positif 23000€. Prévisionnel 2024 prévu de nouveau en négatif.

Nécessité d'augmenter les licences d'1 euros et autres tarifs de 5% pour parer aux augmentations des frais de fonctionnement du comité et à la prochaine baisse des subventions annoncées.

Annonce des baisses des subventions de nos principaux financeurs (Département et ANS)

o Vœux :

AGJA : Demande d'interdire le déclassement des M18, la différence de gabarit étant trop importante chez les garçons et demande d'avoir les dates du championnat senior féminin et masculin pour toute la saison, pour faciliter les demandes de gymnases.

Mérignac : Même demande que AGJA concernant l'organisation du championnat sénior, avec poule unique ; Matchs en aller / retour, réduire les écarts de dates trop longs (3 ou 4 semaines sans jouer). Remise à zéro des points, si phase 2.

Demande accordée pour la sportive jeune. Pour la sportive senior, la conservation des points en phase 2, oblige les clubs de jouer tous les matchs en phase 1. L'organisation sera en fonction du nombre d'équipes engagées. Matchs aller/ retour compliqués à programmer ; pas assez de journées.

o Formation :

Arbitres : Pas de représentant à l'AG. Compte-rendu non communiqué. Cependant, lors de la dernière réunion des commissions, le responsable de la formation a mentionné l'augmentation des demandes de formation. Peu de candidats ont interrompu leur formation en cours de saison. La plupart des candidats ont été certifiés.

M2 DRE2 : 15 candidats, 5 validés.

Constat :

- Jeune public en majorité

- Déficit de la « culture volley » des candidats
- Autre motivation que l'encadrement : apprendre pour ses propres entraînement de joueur.

o **Compét'lib** : saison satisfaisante. Seul bémol : le manquement à la bienséance de quelques licenciés. Il n'est pas exclu que des sanctions soient mises en vigueur dans le règlement, la saison prochaine. Les finales accueillies par le club d'Eysines le 03/06/2024 ont pu bénéficier d'un arbitrage garanti par les arbitres en formation. Les responsables de la commission compét'lib remercient chaleureusement la commission arbitrage.

VSBA a participé à la coupe de France Compét lib à Arles.

Rappel concernant la Coupe Heitz et Aïcoberry : elles ne sont pas réservées aux loisirs mais également ouvertes équipes du championnat départemental « seniors ».

Réunion prévue en septembre ; date non déterminée au jour de l'AG.

o **Sportive « jeunes »** : n'est tenue que par la seule implication de Stéphane Bonnin, épaulé cette saison par le service civique, faute de bénévoles.

Mise en place de RPE, validés en réunion par visio. Réunion prévue pour les remettre à jour et faire évoluer. Stéphane demande aux clubs que les entraîneurs soient informés des RPE. Plusieurs d'entre eux ne semblaient pas être au courant des particularités.

Environ 100 équipes toutes catégories confondues ; un bémol sur le M15 et M18 (jeu en 4*4) moins nombreux que les saisons précédentes = difficulté d'organisation de championnat

Autres constats :

- La disparité des gabarits, en particulier chez les garçons, avec l'intégration des M18 débutants sur le championnat M15. Il n'y aura plus de déclassement à partir de la saison 2024/2025.
- Le contrôle approfondi des feuilles a de nouveau soulevé des anomalies d'utilisation de licences
 - o **Numéros non associés à la bonne personne**
 - o **Pas de numéro de licence en face du nom**
 - o **Enfants jouant sans être licenciés**

Rappel à la vigilance lors du remplissage des feuilles de match (les licences, les scores, etc.). Par sécurité le club accueillant devrait demander que les listes de licences avec photos soient systématiquement présentées.

Organisation du prochain championnat idem à la saison précédente.

Plusieurs équipes girondines bien classées aux finales proxy et dans le championnat Élite.

Bémol : peu d'équipes en phase finale Coupe de France.

Conclusion avec un remerciement chaleureux que Stéphane adresse à Gélin, le service civique, pour son aide précieuse à la gestion des feuilles de match.

Réunion « Jeunes » programmée le 23/09/2024.

o **Sportive « Seniors »** : De plus en plus d'équipes engagées. Peu d'équipes déclarées « équipe jeune » par rapport aux saisons précédentes. Énumération des classements. Mérignac (féminines) et Talence (masculin) accèdent au championnat régional.

De plus en plus d'utilisation de la feuille de match électronique . Le plus : facilite le contrôle des scores et licences, le moins : case « remarque » non accessible avec la forme simplifiée.

Utilisation de la FDME obligatoire à partir de la saison 2024/2025, sauf demande de clubs qui n'ont pas l'outil pour sans servir.

Prévision de poule unique. Date limite d'engagement 15/09/2024. Pré-demande d'engagement déjà envoyée par mail. Débat pour un championnat plus long. Une proposition de réunion sera faite aux clubs début septembre pour la formule de championnat ou validation par sondage.

1^{ère} journée de championnat le week-end du 28/29 septembre 2024.

Interpellation quant aux clubs qui se réunissent pour déterminer la programmation des matchs de « play-off et qui ne se tiennent pas aux décisions conclues.

o **Formation du jeune joueur, Développement et Affinitaire :**

Joueurs et joueuses des sélections : Manque de gabarit constaté encore cette année et baisse du niveau de jeu ; freins pour les qualifications régionales et classement en tableau principal pour les compétitions nationales: pas de qualification chez les M12 aux minivolleyades. M11 en difficulté pour le tournoi de Hyères ; pas de podium cette année.

Constat que la qualité de formation chez les jeunes n'est pas à la hauteur, compte-tenu du nombre de licenciés en Gironde.

Alerte sur le manque de jeunes joueuses dans le « vivier » M11 et M12.

Continuité de location de salles privées pour la formation des sélections départementales (au SUAPS de Pessac, par exemple) pour pallier au manque de créneaux disponibles dans les clubs. Remerciements adressés aux bénévoles qui encadrent les sélections, **sur leur temps personnel** et s'appliquent dans leur mission en proposant des stages de qualité, malgré le manque d'implication de certains sélectionnés.

Tout entraîneur qui souhaite investir de son temps aux stages des sélections est le bienvenu.

Développement : Pas d'appropriation de **la pratique volley assis** dans les clubs, sauf au Haillan. Pour rappel la pratique n'est pas réservée aux seules personnes en situation de handicap. Évocation d'organisation d'un tournoi découverte de la pratique. Le club du Haillan invite les autres clubs à venir voir un entraînement. Appel pour intégrer la commission et sport santé et beach.

Continuité des suivis de demandes de label « handi ». Tout club qui reçoit un licencié « handi » (moteur, déficient) peut faire une demande de label. A pour but d'être répertorié comme club en capacité de recevoir une personne en situation de handicap (visible ou invisible).

Pratique outdoor : principalement promotion de la pratique avec le dispositif CAP33 Animation CAP 33 2024 annulée, faute de financement du département.

Proposition aux clubs « beach » de s'approprier la commission pour développer la pratique « outdoor ».

Affinitaire : Continuité des opérations Smatchy sur le temps pédagogique dans des écoles élémentaires, notamment à Lormont et Grand Parc. La baisse du financement public met en danger cette mission et pourra devenir payante.

Animation JOP. Dernière édition à Talence.

Convention prévue avec l'université de Bordeaux pour du temps pédagogique et support pour la formation des jeunes entraîneurs.

o **Disciplines** : fort est de constater que les clubs sont de plus en plus confrontés à toutes formes d'incivilité. 2 cas de comportement inapproprié d'encadrant ont été signalés au CDVB33. Dossiers traités par la commission discipline. Un nouveau rappel à l'ordre aussi, concernant le **comportement indélicat de quelques joueurs et notamment dans la pratique loisir**. Le Président incite les clubs à noter toutes formes d'incivilité dans la case remarque des feuilles de match pour ne laisser passer aucun comportement inapproprié lors des rencontres sportives.

Annonce de la candidature de Mr Alain Trévisiol en qualité de membre, acceptée par le Président du CDVB33.

Aucune candidature pour intégrer une commission (gestion ou renfort).

Remise des prix pour les M18 et Seniors.

Clôture de l'Assemblée Générale Départementale à 21h10.

Le Président du CDVB33
Laurent Delavault.

